

# Les 50 ans du CENTRE de SECOURS de PEILLE



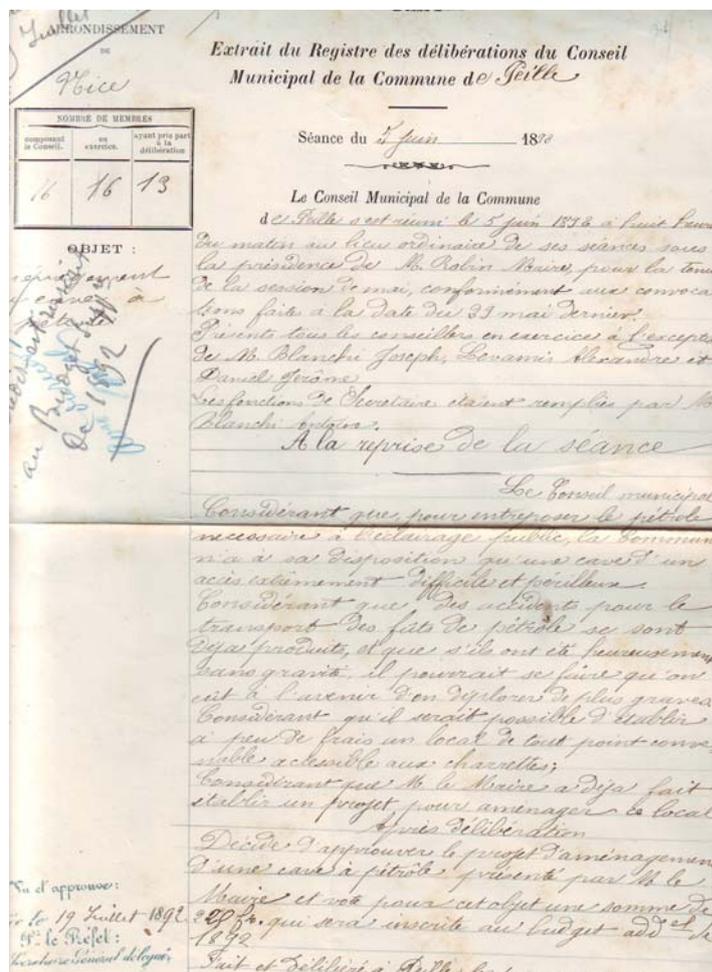
Voici l'histoire de l'un des centres de secours de notre Département à la création atypique.

Alors, avant d'aborder les différentes étapes de ces 50 ans de vie du Centre de secours de Peille, partons chercher si, à l'instar d'autres communes, Peille connut d'affreuses catastrophes.

Bien sûr, il nous faut évoquer le tremblement de terre du 23 février 1887 qui affecta bon nombre d'agglomérations maralpines.

A PEILLE, une quarantaine d'habitations furent sévèrement endommagées sans, heureusement, faire de victime.

Un peu plus tard, une délibération du Conseil Municipal en date du 5 juin 1898 est résolument tournée vers la sécurité Incendie :



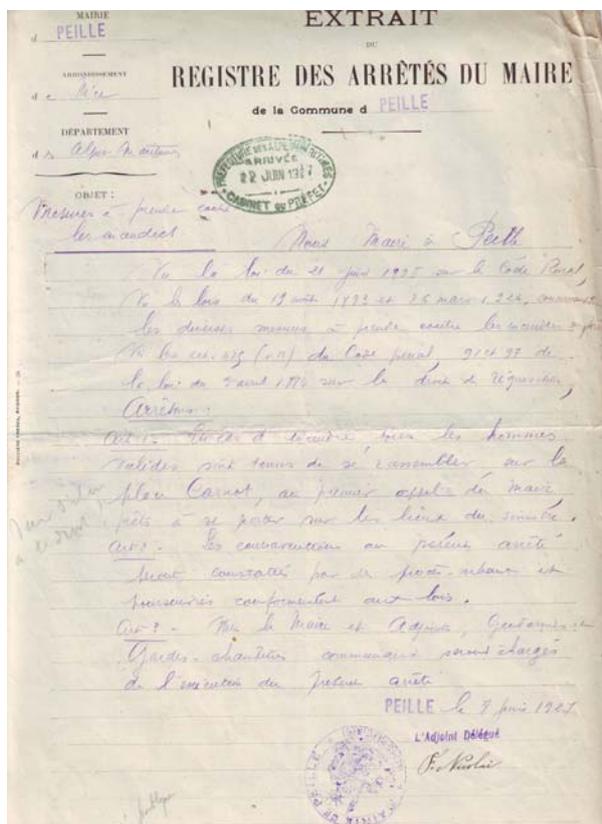
« Considérant que pour entreposer le pétrole nécessaire à l'éclairage public, la commune n'a à sa disposition qu'une cave d'un accès extrêmement difficile et périlleux,

Considérant que des accidents pour le transport des fûts de pétrole se sont déjà produits, et que s'ils ont été heureusement sans gravité, il pourrait se faire qu'on eut à l'avenir d'en déplorer de plus graves.

Considérant qu'il serait possible d'établir à peu de frais un local de tout point convenable accessible aux charrettes (...)

Décide d'approuver le projet d'aménagement d'une cave à pétrole. »

Autre délibération le 5 avril 1925 puis un arrêté municipal en date du 7 juin 1927, arrêté qui concerne l'organisation de la lutte contre les feux de forêts :



« (...)

*art.1: En cas d'incendie, tous les hommes valides sont tenus de se rassembler sur la place Carnot, au premier appel du Maire, prêts à se porter sur les lieux du sinistre.*

*Art.2: Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux Lois.*

(...)

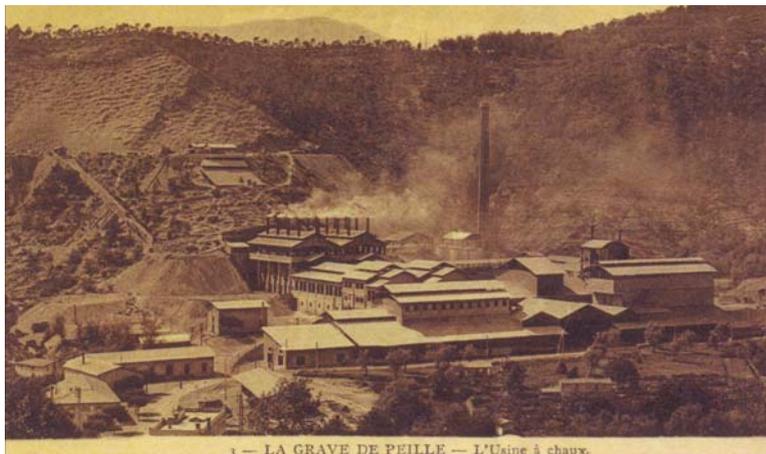
Monsieur le Préfet précise au Maire, le 16 juillet 1927 les termes de l'article 475 du Code Pénal « *Seront punis d'amende depuis 6 francs jusqu'à 10 francs inclus, ceux qui, le pouvant, auront refusé ou négligé de faire les travaux, le service, ou de prêter le secours dont ils auront été requis, dans les circonstances d'accidents, tumultes, naufrage, inondation, incendie ou autres calamités.* »

Puis, vient dans le cadre de la Défense Passive, « *le Plan de secours intercommunal contre les incendies causés par les bombardements aériens* » et, conformément à la note circulaire du 18 octobre 1939 « *l'organisation et le fonctionnement du service incendie en temps de guerre* ». élaborée par le Commandant André POUILLAN, Inspecteur Départemental des Services d'Incendie,

Notons que le 20 février 1932, un incendie d'habitation affecte une ferme, au lieu-dit « Merlanson ».

Deux jeunes gens âgés de 19 et 15 ans dévastent un poulailler, dérobent les volatiles et incendient la ferme. Arrêtés au bout de 5 jours les coupables sont transférés vers la maison d'arrêt de NICE.

Installée à la GRAVE de PEILLE depuis 1923, la cimenterie VICAT va jouer un rôle de premier plan dans la mise en place du Centre de Secours...



Après la création de la commune de BLAUSASC, approuvée par un décret du Conseil d'Etat en date du 13 janvier 1926, les installations de la cimenterie et de sa cité ouvrière se retrouvent sur 3 communes : BLAUSASC, PEILLE et PEILLON.

Pour la défense et la protection contre l'incendie, la commune de PEILLE, après avoir été rattachée au Corps de NICE, dépend désormais, en premier appel, du Centre de Secours cantonal de L'ESCARENE, créé le 18 juillet 1949 commandé par l'Adjudant VERAN.

Le jeune Corps Escarénois assume avec dévouement les diverses missions ou manœuvres comme le démontre le compte-rendu de la séance d'instruction du 10 juin 1951.

PREFECTURE  
des  
ALPES-MARITIMES

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Service Départemental d'Incendie et de Secours

Centre de Secours de L'ESCARENE

**SEANCE d'INSTRUCTION** du Dimanche 10 Juin 1951

Officier instructeur : Sous Lieutenant COSET Felix

Assisté de : Major Brémontier GIOVANI Léopold

Nom et prénom des sapeurs-pompiers du Centre de Secours présents : M. VERAN, Chef de Centre -  
M. BRUNELLI, BOI GALLIER, BRIGNO, B. HALLIS, CATTANEO, CATTALAN, FULCONIS, HIGORER,  
FRUTIGNAL, SANCHEZ

Lieu ~~XXXXXXXXXX~~ ou de la manœuvre : La Grave de Peille (sur la commune de Peillon)

Heures : Début : 9 h 47 Fin : 12 h

Objet de l'instruction ou thème de la manœuvre : Défense des habitations ouvrières à proximité de l'usine de chaux et ciment

Personnalités présentes : M. FASSERON - Maire de Peillon

**OBSERVATIONS**

1° - M. le Maire m'a informé que la direction de l'usine de chaux et ciment faisait construire, au nord de la cité ouvrière, un bassin de réserve de 200 m<sup>3</sup>.  
Il serait utile de prendre contact avec les dirigeants de l'usine pour étudier la possibilité de placer, à son essent, un ou deux poteaux ou racordes d'incendie.

2° - Il est difficile d'alerter le centre de secours en dehors des heures d'ouverture du bureau de poste

3° - Faire parvenir au chef de centre un faximule sur les incendies de forêts.

.....

VU  
L'Inspecteur Départemental des Services d'Incendie  
*[Signature]*

L'Officier instructeur :  
*[Signature]*

Impression renforcée par une lettre du Maire de Peille à notre Inspecteur Départemental le 6 décembre 1954 à l'occasion d'une manœuvre réalisée la veille au village

*« Je considère qu'il est de mon devoir de vous signaler cette initiative et de vous dire combien sont à féliciter l'ardeur et la tenue des pompiers escarénois »*



A cette époque, les centres de secours secondaires disposent d'un seul engin de lutte contre l'incendie accompagné d'une moto pompe remorquable.

A l'automne 1959, ce matériel est renforcé par une camionnette ambulance.

Le Colonel Marcel BRUNETON, Chef de Corps de NICE et Inspecteur Départemental des Services d'Incendie prit en main les destinées du service à la sortie du second conflit mondial et s'attèle à bâtir une organisation départementale.



Nous allons découvrir de quelle manière, en liaison avec la municipalité et la Direction de la cimenterie il argumenta en faveur de la création du Centre de Peille.

Il est à noter que deux feux de forêts, dont l'un prit une allure catastrophique, avaient affecté les communes de PEILLE, ROQUEBRUNE CAP-MARTIN et GORBIO, le 13 septembre 1957

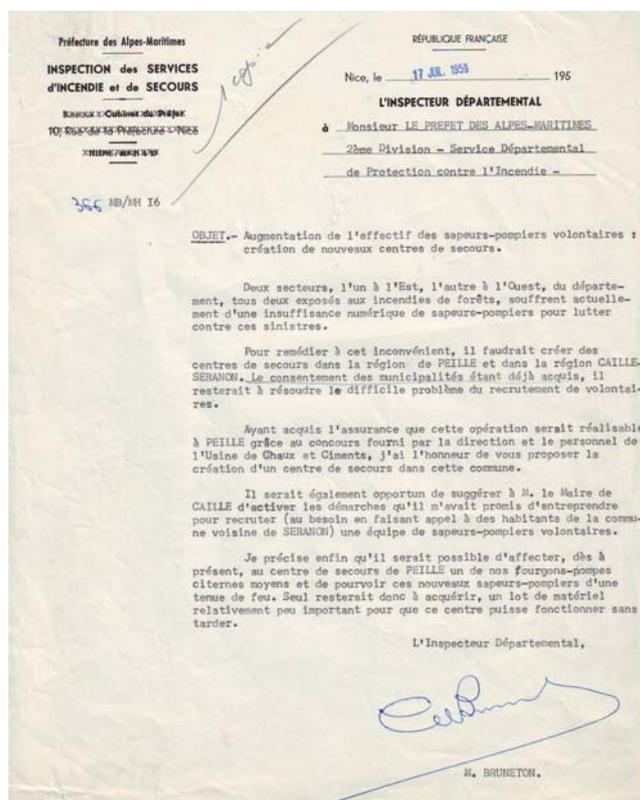
En renfort des pompiers de NICE, MENTON, MONACO, VILLARS sur VAR, les pompiers du GARD commandés par le Chef de centre d'ALÈS sont engagés sur ce sinistre dont le point d'origine se situe sur la commune de PEILLE.

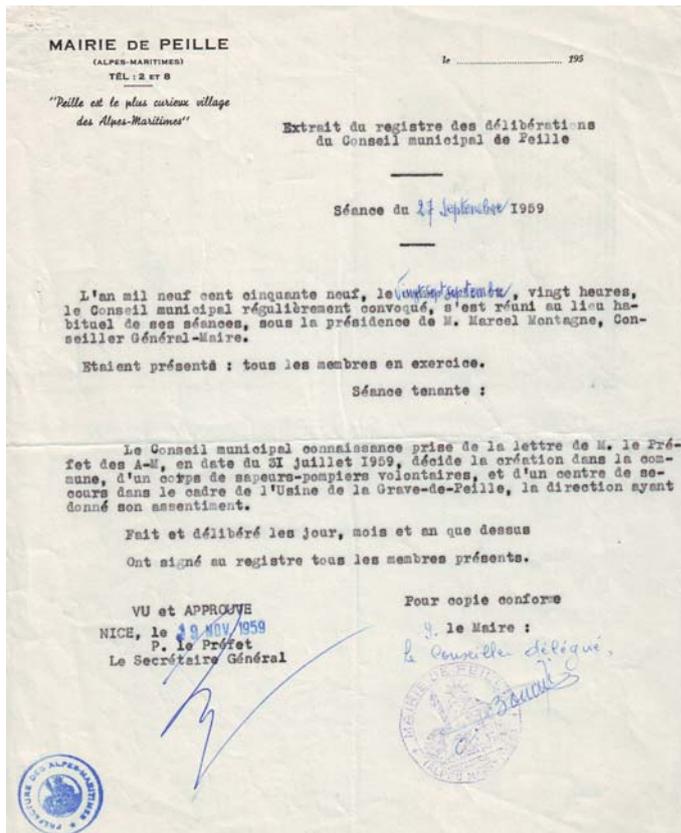
La même journée, en fin de matinée, un autre incendie parti de la GRAVE de PEILLE a rejoint la commune de PEILLON. Pour lutter contre les flammes, outre les sapeurs-pompiers de NICE, CONTES, L'ESCARENE, Monsieur VOLLE, Directeur de la Cimenterie dépêche des ouvriers de l'usine, acheminés par les camions de l'entreprise ROBIN.

Le 17 juillet 1959, notre Inspecteur Départemental adresse à Monsieur le Préfet une note relative à l'augmentation de l'effectif de sapeurs-pompiers volontaires :

il propose la création d'un centre de chaque coté du département, le premier à SERANON et le second à ... PEILLE

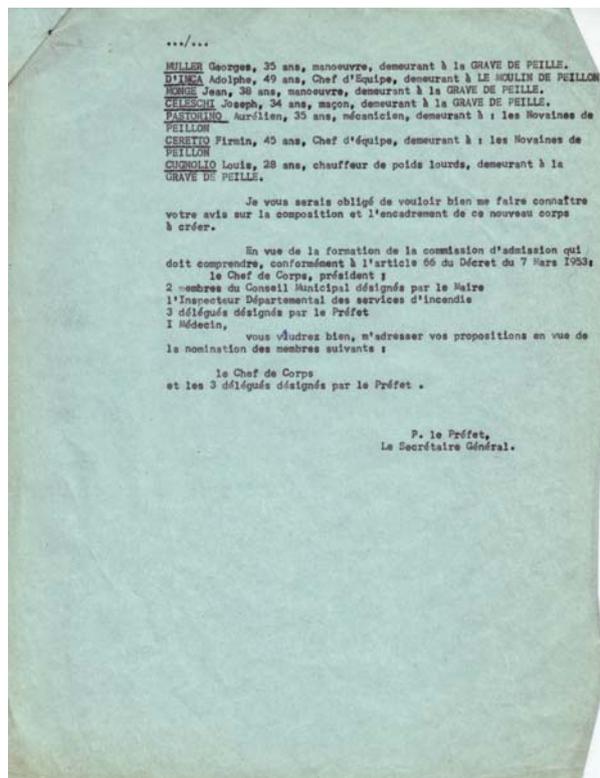
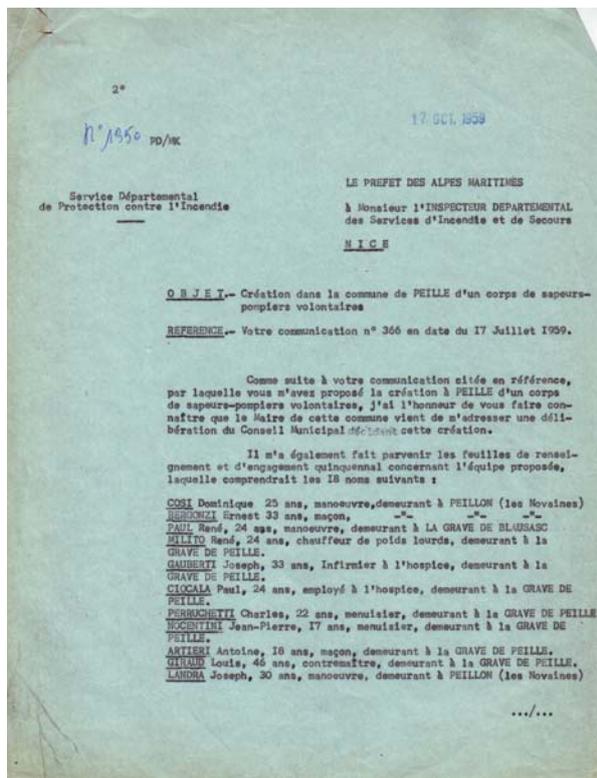
Le Colonel BRUNETON précise que, pour PEILLE, les accords sont trouvés tant auprès de la municipalité que de la Direction de la cimenterie et propose des mesures rapides d'affectation de matériels...





Le 27 septembre 1959, le Conseil municipal présidé par M. Marcel MONTAGNE décide « de la création d'un centre de secours dans le cadre de l'usine de la Grave de Peille, la direction ayant donné son assentiment ».

Et le 17 octobre suivant, Monsieur le Préfet fait parvenir à l'Inspecteur Départemental les propositions concernant la composition de l'équipe



Le 12 février 1960, notre Colonel propose en qualité de Chef de Centre Monsieur Louis GIRAUD, contremaître à la Cimenterie et comme conducteur, responsable du matériel Monsieur René MILITO, mécanicien sur automobiles.

Monsieur Louis GIRAUD est nommé Adjudant, Chef de Corps, le 16 mars 1960.

Il reste maintenant à constituer le Corps... et à l'équiper : le 22 avril 1960, le Conseil Général vote un crédit d'équipement de 90.000 frs et les marchés pour la fourniture de deux engins sont actés le 21 juillet suivant.

Dès l'arrivée du Camion citerne moyen pour feux de forêts n° 65, la cimenterie met à disposition un garage dans l'enceinte de l'usine.



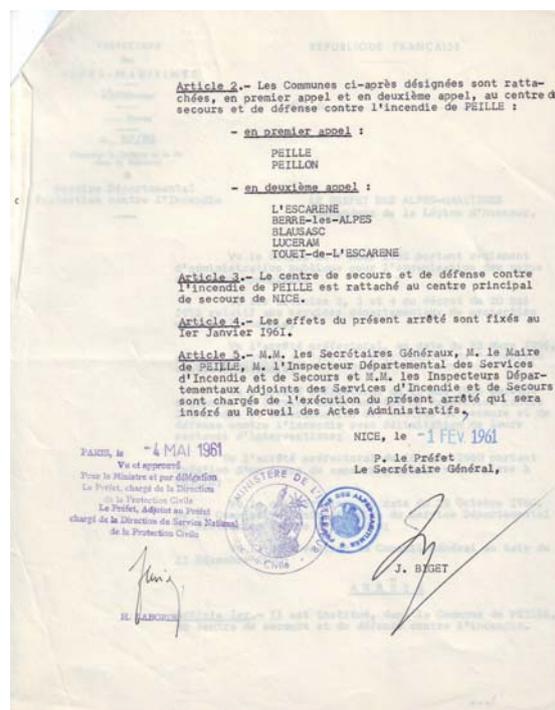
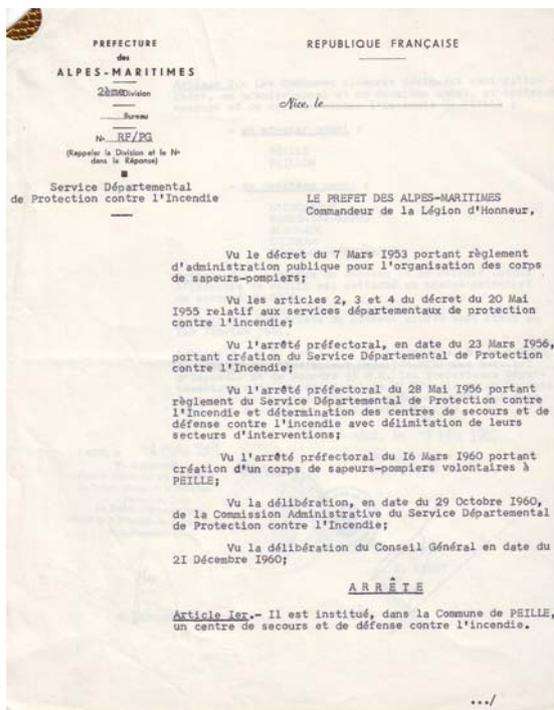
En parallèle, la Société VICAT se lance dans la construction d'un véritable centre de secours sur la route des clues.

La livraison du bâtiment étant prévue pour le printemps 1961, le Colonel BRUNETON décide de temporiser l'arrivée de la camionnette-ambulance jusqu'à l'emménagement dans le nouveau centre.

Pendant ce temps nos pompiers oeuvrent, se forment et manoeuvrent avec rigueur et régularité.



Et le 1<sup>er</sup> février 1961 paraît l'arrêté officialisant le Corps et son secteur opérationnel :



Les pompiers de PEILLE sont d'ailleurs rapidement engagés sur un feu de 100 hectares, quartier Clapissa, le 30 août 1961.

**Pour faciliter l'alarme des personnels, c'est la Cimenterie qui prend en charge l'acquisition et la pose de la sirène sur la Grave ainsi que l'installation du dispositif de mise en œuvre dans la salle de contrôle de l'usine où une permanence est assurée de manière diurne comme nocturne.**



**La sirène du village, subventionnée par le Département, est définitivement installée à proximité du « château Lascaris » dépendance de l'Hospice de Peille courant 1964, sa réception est actée par une délibération du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 1964.**



Jouxtant le « centre ménager Vicat » le nouveau garage des sapeurs pompiers de Peille est inauguré le 15 juin 1963.



L'Inspecteur Départemental signale à Monsieur le Préfet la qualité des installations.

Préfecture des Alpes-Maritimes  
INSPECTION des SERVICES  
d'INCENDIE et de SECOURS  
2<sup>e</sup> Division  
Service d'Incendie  
569 MB/RV

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Nice, le 24 JUIN 1963 196  
L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL  
à Monsieur le PREFET DES ALPES-MARITIMES  
2<sup>ème</sup> DIVISION

O B J E T = Centre d' Incendie et de Secours de P E I L L E :  
nouveau garage .

J'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'en présence de M. le Maire de PEILLE , a été effectuée , le 15 Juin dernier, par M. MERCERON-VICAT , Président-Directeur Général de la Société Méditerranéenne des Chaux et Ciments, la remise au Chef du Centre d'Incendie et de Secours de cette localité du local destiné à abriter le matériel des sapeurs-pompiers.

Construit entièrement aux frais de la Société Méditerranéenne des Chaux et Ciments , ce garage , suffisamment spacieux , est aménagé dans les meilleures conditions. Il est situé au hameau de la GRAVE de PEILLE , en bordure de la Route Départementale N° 21 , en une position convenant au départ rapide des sapeurs-pompiers .

1<sup>er</sup> INSPECTEUR DEPARTEMENTAL,  
  
M. BRUNETON

Nouvel incendie catastrophique qui affecte la commune de PEILLON le 31 juillet 1965 : parti de Chateaufieux, le feu va dévorer 200 ha de la forêt du Brausch, menaçant plusieurs habitations.

Aux pompiers de PEILLE et CONTES, viennent se rajouter ceux de NICE avec 4 engins et 26 hommes, 50 civils volontaires rassemblés par Monsieur le Maire PASSERON et 60 militaires du 22<sup>ème</sup> BCA.

Le Capitaine ROUX effectue une reconnaissance des maisons menacées avec l'hélicoptère de la Protection Civile alors que le Colonel BRUNETON prend la direction des secours de la lutte contre ce sinistre qui durera 5 jours

Le 16 avril 1969 voit la mise en service d'un nouvel engin de lutte contre le feu, le Dodge 4x4 n° 170 avec sa citerne de 600 litres et sa banquette avant de 4 places. Ce véhicule sera à terme, stationné au village dans un garage communal.

Le début d'année 1972 est marqué par un accident aussi spectaculaire que dramatique :

4 janvier 1972, 17 H 15, l'ossature métallique d'un silo en construction à la cimenterie s'effondre brutalement. Les secours vont dégager 3 blessés dont l'un décèdera dans l'ambulance des pompiers peillois malgré les soins éclairés de l'équipe renforcé du concours de l'infirmière de l'usine.



Ce type d'accident permet de souligner une autre particularité du Centre de secours au début des années 1970 :

La technicité en secourisme des pompiers grâce aux formations en secourisme du Travail dispensées au personnel de la cimenterie

En plus, prémices de médicalisation, l'infirmière de l'Usine, accompagne depuis 1969 nos pompiers lors des accidents graves.



La qualité des interventions pour secours à victimes est encore grandement améliorée par l'arrivée le 1 février 1973 du VSAB n° 293

Pompier au Centre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1964, Bernard GIRAUD succède à son père à la tête du Corps le 1<sup>er</sup> janvier 1971 en qualité d'Adjudant/Chef. Nommé Sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> juillet 1974, il sera Lieutenant le 1<sup>er</sup> mai 1979.



L'année 1978 marque un tournant dans le matériel du Centre de secours de PEILLE, le vénérable CCF Renault n° 65 est remplacé par l'Unimog n° 236

Ce centre fonctionne bien, le rapport d'inspection du 8 mai 1980 le démontre. Le matériel est considéré « *bien entretenu* », le soutien apporté par la Société VICAT est souligné tant pour la mise à disposition de locaux que pour les facilités accordées aux pompiers, membres du personnel de la cimenterie pour effectuer les interventions.



Le 6 juin 1981, Monsieur le Maire de PEILLE, Victor NICOLAI, accueille au village, le Congrès Départemental des sapeurs-pompiers.

Les personnels du Centre continuent de se former, se perfectionner. Il est vrai que l'Adjoint du Chef de Centre, l'Adjudant-Chef Paul RAVERA, moniteur de secourisme assure avec une efficacité reconnue la formation tant localement que sur un plan départemental.



Manœuvres,  
formations,  
exercices,  
interventions,  
s'enchaînent...

1981 voit une nouvelle évolution du matériel avec l'arrivée du Camion Citerne Moyen Renault n° 537 puis, livré le 5 août 1985, le seul Camion Citerne Feux de forêts léger de type P4 acquis par le Département est mis en service pour la défense du vieux village en remplacement du DODGE.



**1988 : un détachement de sapeurs-pompiers de Peille, compose la colonne de secours des Alpes-Maritimes partie à Nîmes suite aux inondations catastrophiques du 3 octobre.**



**En 1989, la municipalité décide la construction d'un nouveau Centre de Secours sur la base d'un enrochement sur le fleuve Paillon, le bâtiment sera réalisé selon les plan de Monsieur BARBERA, architecte.**



**Il faut souligner qu'en parallèle de toutes ses missions, le Centre de PEILLE assure logistique et maintenance du Fort du Mont-Ours.**

**Cet ancien fort va rester pendant une douzaine d'années, rattaché à notre Ecole Départementale pour les formations de conduite hors route, sauvetage déblaiement, feux de forêts.**

**C'est d'ailleurs, à l'occasion de la lutte sur un feu de 12 hectares qui dévore les pentes du Mt Ours, le 12 août 1990, que 6 sauveteurs sont blessés dont un pompier Peillois touché par un largage de canadair.**

Le centre continue d'évoluer, le matériel et le personnel suivent cette dynamique.



Le 9 décembre 2001, ce bâtiment est baptisé « *Adjudant-Chef Louis GIRAUD* » en hommage au premier Chef de Centre.

22 juin 2005 : passation de commandement au centre de PEILLE, après 40 ans de service dont 33 en qualité de chef de Centre, le Lieutenant GIRAUD, admis à la retraite avec le grade de Capitaine Honoraire passe « le flambeau » au Lieutenant Christian RISSO.



Le nouveau Chef de centre est sapeur-pompier à PEILLE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1973, Caporal en janvier 1979, Sergent le 8 mai 1985, Adjudant le 1<sup>er</sup> juin 1999, Christian RISSO est nommé lieutenant le 1<sup>er</sup> juin 2003.

**Il faut souligner l'engagement départemental de ce centre :**

**En plus des interventions, gardes et renforts le C.I.S. PEILLE assure deux missions d'importance:**

- La logistique de soutien alimentaire sur intervention un jour sur deux, toute l'année, avec un véhicule spécifique,**
- Le suivi et la mise en œuvre de l'unité d'hébergement susceptible d'accueillir les éventuelles colonnes de renfort.**



**Bien entendu, les anciens ne sont jamais oubliés à PEILLE, jamais...**



Et souvent ils côtoient, ici, la génération des pompiers de demain, car le Centre de PEILLE c'est aussi une section dynamique de Jeunes Sapeurs-Pompiers.



Sous la direction de l'Adjudant/Chef Thierry MARINO, adjoint du Lieutenant RISSO, et du Sergent FIX, cette section ouverte en septembre 2002 est active et reconnue.



Répétition de l'histoire, c'est dans l'ancien centre ménager de la société VICAT, jouxtant la caserne de 1963, que se trouve la salle de formation

Ce groupe de 33 membres est encadré par 12 formateurs bénévoles. Outre sa participation aux diverses manifestations patriotiques, la section était présente à une journée pour les enfants hospitalisés de l'Archet pour Noël 2006 et plus récemment au printemps dernier pour aider durant tout un week-end les sinistrés des inondations du département du Var.



La relève est donc bien assurée, elle est bien là...

...Pour ce centre de secours qui réalisait 92 interventions annuelles en 1978 et en a effectué 370 l'an dernier.

*Alain BERTOLO*  
*Avril 2011*



*Toute utilisation ou reproduction est soumise à l'accord préalable de l'auteur.*